



Communiqué de presse

Lundi 18 juin 2012

Méga camions : il ne faut pas pousser !

Le Commissaire européen aux Transports Siim Kallas a confirmé vendredi la décision d'autoriser la circulation transfrontalière de méga camions mesurant jusqu'à 25,25 mètres et pouvant peser plus de 60 tonnes. Les impacts sanitaires, économiques et environnementaux découlant de cette décision seront lourds. Réaction de France Nature Environnement.

Un lobby routier bien servi par la Commission européenne

Selon la Directive relative aux poids et dimensions des véhicules lourds, la circulation entre les Etats membres est aujourd'hui interdite aux camions de plus de 18,75 mètres et pesant plus de 40 tonnes. Au sein de leur territoire, les Etats peuvent toutefois s'ils le souhaitent autoriser la circulation au-delà de ces limites. C'est le cas dans plusieurs pays européens dont la France qui, en début d'année, a autorisé les 44 tonnes, malgré une très vive opposition. La Commission européenne a confirmé sa réinterprétation de la Directive qui va désormais permettre à deux Etats limitrophes de l'Union, ayant autorisé la circulation de Méga camions, de leur donner la possibilité de franchir leur frontière commune.

Pour Gérard Allard, spécialiste « transport de marchandises » à France Nature Environnement : *« Cette décision, en favorisant une fois de plus la compétitivité du transport routier, va marquer un coup d'arrêt aux politiques de report de la route vers le rail et le fluvial et inévitablement mettre des camions supplémentaires sur nos routes. En cédant aux lobbies routiers, la Commission va réduire à néant les maigres efforts faits pour favoriser le report modal et empêcher l'Union européenne d'atteindre ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre ».*

Santé et portefeuille : les citoyens devront payer plusieurs fois

La dangerosité des camions conventionnels n'est plus à démontrer. Avec la mise en circulation d'ensembles routiers encore plus gros et plus grands, les risques d'accidents seront accrus à cause des conditions de dépassements plus difficiles, de conditions de freinage et de manœuvre plus délicates.

De plus, cette décision survient alors même que la qualité de l'air ne cesse de se dégrader et que les liens de causalité entre pollution provenant du diesel et cancer sont aujourd'hui avérés¹.

Enfin, leurs impacts sur les infrastructures seront également démultipliés, que ce soit en termes d'aménagement nécessaires pour assurer leur circulation (ponts, ronds-points, bretelles d'accès...) que d'usure accélérée de l'infrastructure. Au final, la facture avoisinera plusieurs milliards d'euros que devront payer une fois de plus les contribuables européens.

Pour Bruno Genty, président de FNE : « *Face à cette pression de la Commission européenne, le gouvernement doit prendre ses responsabilités pour protéger nos concitoyens. Plus que jamais, la France doit s'opposer aux méga camions et s'engager dans une politique de transport qui favorise les solutions alternatives au transport routier pour concilier respect de l'environnement, qualité de vie et vitalité économique.* »

¹ http://www.fne.asso.fr/fr/vehicules-diesel-changeons.html?cmp_id=33&news_id=12781